
DECLARATION LIMINAIRE du CHS-DI du 17 octobre 2011

Monsieur le Président du Comité Hygiène et Sécurité de l'Oise,

Lors du CHS-DI du 27 juin dernier, la section **FO** de l'Oise a refusé de donner un avis favorable au document unique, du fait de l'absence de solutions pertinentes face aux risques organisationnels et aux risques psychosociaux.

Pour **FO**, les solutions pertinentes consistent à :

- **renflouer les effectifs,**
- **stopper les réformes,**
- **recruter un médecin de prévention à temps plein,**
- **récompenser les efforts des agents par des revalorisations salariales et des promotions de carrière.**

M. le Président, **FO** vous demande de garantir un dialogue social de qualité, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui...

- C'est ainsi qu'en préparant ce CHS-DI, nous vous avons demandé la production d'éléments en lien avec le tableau de bord départemental de la veille sociale. M. le Président, vous n'ignorez pas que la DGFIP vous a demandé que ce tableau soit remis et discuté avec les organisations syndicales dès 2011. Nous nous étonnons donc de devoir le réclamer.
- De même, **FO** vous rappelle qu'une documentation claire et exhaustive des projets immobiliers doit être transmise aux membres du CHS-DI. M. le Président, vous n'ignorez pas que ces éléments doivent nous être communiqués bien avant le début des travaux. Les représentants du personnel que nous sommes n'ont pas vocation à vous apporter leur caution en séance, une fois le chantier commencé. Nous exigeons que le dialogue social ait lieu sur tous les projets immobiliers, menés tambour battant, et trop souvent contre l'intérêt matériel de nos collègues. M. le Président, vous vous étiez engagé à nous donner satisfaction sur ce point, mais aujourd'hui nous sommes toujours loin du compte.

Nous concluons cette déclaration par un point de mécontentement général dans l'Oise : le ménage.

Après de multiples interventions et pour relayer la colère de tous nos collègues, **FO** demande que soit porté à l'ordre du jour et non pas en « questions diverses » la question du nettoyage et de l'entretien des locaux dans toutes les administrations du département. Le marché national de nettoyage « négocié » à la baisse par le ministère avec la SAFEN/ONET ne permet absolument pas d'assurer des prestations décentes. Il est urgent de trouver des solutions, quitte à faire payer des prestations de ménage supplémentaires par les directions locales.